Prix Hommage bénévolat-Québec 2008

Une récompense au dévouement

Cahier de mise en candidature

Québec

Prix Hommage bénévolat-Québec 2008

Une récompense au dévouement

Cahier de mise en candidature

Présentez une candidature dans les catégories :

- Jeune Bénévole – Prix Claude-Masson (14 à 30 ans)
  Un 16e prix en communication
- Bénévole en action (31 ans et plus)
- Organisme en action

Date limite d'inscription : 21 janvier 2008

Québec

Rédaction
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
1122, Grande Allée Ouest, bureau 100
Québec (Québec) G1S 1E5

Édition
Direction des communications
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Le présent document est disponible à la section Prix québécois sous la rubrique prix Hommage bénévolat-Québec du site Internet <www.benevolat.gouv.qc.ca>. Vous y trouverez également une version dynamique des formulaires : ils peuvent être remplis à l'écran, mais doivent être envoyés par la poste.

This document is available in English.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
ISBN (imprimé) 978-2-550-51415-2
ISBN (en ligne) 978-2-550-51416-9

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada, 2007
ISSN (imprimé) 1715-0639
ISSN (en ligne) 1718-6021

© Gouvernement du Québec

Message du Ministre

C'est avec un immense plaisir que j'annonce l'ouverture de la période de mise en candidature pour le prix Hommage bénévolat-Québec 2008. Pour la onzième année consécutive, le gouvernement du Québec soulignera les gestes d'engagement des citoyennes et des citoyens dans leur communauté ainsi que les réalisations des organismes dont les activités favorisent le développement et le soutien de l'action bénévole.

Au Québec, plus de deux millions de personnes donnent de leur temps et de leur énergie aux autres, et ce, de diverses façons. Elles apportent du réconfort aux victimes de violence; elles aident les personnes analphabètes à apprivoiser l'écriture et à reprendre confiance en elles; elles soutiennent les personnes immigrantes et les membres des minorités visibles dans leur démarche d'intégration sociale; elles appuient les jeunes dans la poursuite de leur rêve. Certaines épousent des causes : elles sont actives dans le domaine de l'environnement, pour bâtir un Québec à l'enseigne du développement durable; elles s'investissent pour dynamiser notre culture. Les personnes bénévoles sont présentes partout où des besoins se font sentir.

Le gouvernement du Québec se fait donc un devoir d'honorer ces travailleurs de l'ombre qui, grâce à leur dévouement, tissent des liens de solidarité dans notre société. Vous pouvez aussi témoigner votre reconnaissance aux bénévoles et aux organismes de votre région en soumettant, d'ici au 21 janvier 2008, leur candidature dans l'une ou l'autre des trois catégories suivantes : « Jeune Bénévole – Prix Claude-Masson », « Bénévole en action » et « Organisme en action ». Dans la première catégorie, un prix est notamment accordé à un jeune bénévole de 14 à 30 ans qui s'est illustré dans le domaine des communications.

La cérémonie de remise des prix Hommage bénévolat-Québec aura lieu le 30 avril 2008, au Musée de l'Amérique française. À cette occasion, l'apport de bénévoles à la réalisation des festivités du 400e anniversaire de Québec sera également souligné.

Je remercie à l'avance les personnes qui présenteront des candidatures. Par ce geste simple, vous contribuerez au rayonnement de l'action bénévole.

Je remercie également nos partenaires, pour leur participation, qui est aussi essentielle.

Tous ces gestes d'appui contribuent à susciter l'intérêt de la population à l'endroit de l'action bénévole.

Sam Hamad

SAM HAMAD

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Message de la Société du 400e anniversaire de Québec

Chers amis et chères amies bénévoles,

C'est quatre siècles de présence française ininterrompue que Québec, lieu de rencontre privilégié, s'apprête à célébrer. Les Québécois et Québécoises partagent la fierté de cet exploit et ils sont très nombreux à vouloir y apporter leur contribution personnelle.

Les festivités de 2008, comme beaucoup d'autres manifestations de grande envergure, offrent plusieurs possibilités d'action aux bénévoles désireux de s'y impliquer : accueil, sécurité, protocole, interprétation, entre autres services. Déjà plus de 2008 personnes ont offert leur temps et leur énergie pour la promotion et la bonne marche des festivités! Ces gens de tous les horizons soutiennent avec enthousiasme le travail de la Société.

Le charme tant vanté de notre ville, au-delà des particularités de son architecture, doit beaucoup à l'hospitalité et à l'accueil de ses citoyens et citoyennes. En choisissant de contribuer aux célébrations du 400e de Québec, nos bénévoles porteront bien haut ce flambeau tout au long de 2008 en faisant rayonner cette chaleur si caractéristique de notre ville.

Cette 11e édition du prix Hommage bénévolat-Québec nous permet de souligner de façon particulière l'engagement et la contribution des bénévoles du 400e anniversaire de Québec. Nous voulons les remercier et exprimer notre reconnaissance envers ces coéquipiers dévoués qui le méritent tant!

Nous souhaitons à tous et à toutes une année 2008 des plus mémorables!

JEAN LECLERC
Président du conseil d'administration
Société du 400e anniversaire de Québec

Le prix Hommage bénévolat-Québec

Le prix Hommage bénévolat-Québec est remis par le gouvernement du Québec pour souligner l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec. Il vise à récompenser les efforts déployés par des citoyennes et des citoyens dans leurs communautés ainsi que les actions accomplies par des organismes pour promouvoir et étendre l'engagement bénévole. Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales est responsable de l'organisation du prix.

Le bénévole reconnu par le prix

Le bénévole est une personne qui s'engage à apporter son temps, sa motivation et ses compétences, de son plein gré, au sein d'un organisme ou auprès de personnes de sa communauté afin d'atteindre des objectifs collectifs ou personnels.

Son engagement est désintéressé et volontaire, c'est-à-dire qu'il ne vise pas à obtenir directement ou indirectement une rétribution.

Sa participation volontaire prend la forme d'un engagement moral qui peut être ponctuel ou répété, temporaire ou récurrent.

Les catégories

La catégorie « Jeune Bénévole – Prix Claude-Masson » rend hommage à 15 personnes de 14 à 30 ans qui se montrent déjà très actives bénévolement au sein de leur collectivité. En hommage à M. Claude Masson, un seizième prix sera décerné pour souligner l'apport important des jeunes au domaine des communications. La catégorie « Bénévole en action » récompense 17 personnes qui ont su mobiliser leur collectivité de façon soutenue. Quant à la catégorie « Organisme en action », elle vise à reconnaître la capacité d'innovation de 5 organismes sans but lucratif qui mettent en place des stratégies pour encadrer, soutenir et promouvoir l'engagement des bénévoles.

La remise du prix

Les lauréates et les lauréats du prix Hommage bénévolat-Québec sont choisis par un comité de sélection indépendant. En guise de reconnaissance, une magnifique sculpture intitulée Tara et créée spécifiquement pour l'occasion par deux artisans du Québec, MM. Serge Roy et Gregory Schlybeurt, du Cercle de créativité Terra de Laval, symbolise la générosité et l'humanisme qui sont au cœur de l'action bénévole.

C'est au cours d'une cérémonie qui aura lieu au printemps 2008 que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de l'action communautaire, M. Sam Hamad, fera la remise des prix. Une statuette Tara de même qu'un certificat d'honneur calligraphié et signé par le premier ministre et par le ministre responsable seront remis à chaque lauréate et à chaque lauréat.

Les dépenses engagées pour le déplacement et l'hébergement à Québec sont payées par le gouvernement du Québec.

Les lauréates et les lauréats des éditions antérieures

Pour connaître le nom des lauréates et des lauréats des années précédentes, veuillez consulter le site www.benevolat.gouv.qc.ca.

Les mises en candidature

La candidate ou le candidat peut être mis en nomination par une personne ou par un organisme.

Il est également possible de soumettre une candidature qui n'a pas été retenue par le comité de sélection des années précédentes, à la condition de déposer un nouveau dossier.

Le comité de sélection

Un comité national de sélection a le mandat d'évaluer les candidatures et de choisir les lauréates et les lauréats. Ce comité est composé de huit personnes :

- deux représentants de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec ;
- deux représentants du Réseau de l'action bénévole du Québec ;
- deux représentants du gouvernement du Québec ;
- deux bénévoles, représentants de la famille de feu Claude Masson.

Catégorie

Jeune Bénévole – Prix Claude-Masson

Reconnu pour son engagement communautaire exceptionnel, M. Claude Masson a été vice-président et éditeur adjoint au quotidien La Presse *durant plusieurs années. Afin d'honorer sa mémoire, le gouvernement du Québec lui a dédié cette catégorie expressément consacrée aux jeunes de 14 à 30 ans en vue de reconnaître le sens de l'engagement social qui lui était si cher.*

La reconnaissance

Le comité de sélection choisira 15 personnes pour l'ensemble du Québec.

De plus, en hommage à M. Claude Masson, une seizième personne œuvrant bénévolement dans le secteur des communications sera choisie pour souligner l'apport important des jeunes à ce secteur d'activité.

La personne doit résider au Québec et être âgée de 14 à 30 ans. Il est à noter que les lauréates et les lauréats âgés de moins de 18 ans devront obtenir l'autorisation écrite d'un parent ou d'un représentant parental pour assister à la cérémonie de remise des prix à Québec et qu'ils devront être accompagnés par un adulte.

Les conditions d'admissibilité

1. La personne doit résider au Québec et être âgée de 14 à 30 ans inclusivement le 1er mai 2007.
2. La candidature doit porter sur l'action bénévole d'une seule personne.
3. La personne doit avoir consacré temps et énergie à l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyennes et concitoyens.
4. La personne doit avoir accompli bénévolement des activités. Une distinction doit être faite entre le travail pour lequel la candidate ou le candidat a été rémunéré et celui qu'elle ou qu'il a accompli bénévolement. De même, une distinction doit être faite entre le travail bénévole obligatoire accompli dans le cadre d'un programme scolaire ou dans le cadre d'un programme de réinsertion sociale, et les autres activités bénévoles.

Les critères d'évaluation

Le rayonnement – L'effet sur le milieu ou sur la communauté locale, régionale ou nationale, le type ou l'utilité du service rendu.

La détermination – Le bénévolat a été maintenu malgré les contraintes et les obstacles rencontrés.

La capacité de mobilisation – La personne bénévole agit activement pour mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières afin de réaliser un projet ou de remplir la mission d'un organisme.

L'engagement personnel et social – Cet élément correspond à la continuité et à l'assiduité de l'engagement bénévole, notamment au nombre d'heures consacrées au bénévolat chaque semaine.

L'innovation communautaire – La personne bénévole a innové dans son geste bénévole ou a contribué de façon originale au maintien d'activités déjà en cours ou à la mise sur pied d'un projet ou à la création d'un service nouveau ou différent de ceux qui existaient déjà.

La procédure

Seuls les dossiers complets seront considérés.

Vous pouvez utiliser la fiche de présentation contenue dans ce cahier ou sa version dynamique, que vous trouverez dans le site Internet du Secrétariat, à l'adresse suivante : www.benevolat.gouv.qc.ca

Avant de transmettre une candidature, vérifiez si l'envoi contient bien :

- la fiche de présentation dûment remplie, en prenant soin de désigner une personne responsable du dépôt de la candidature;
- les réponses au questionnaire;
- deux lettres d'appui mentionnant les réalisations bénévoles de la candidate ou du candidat. Les lettres doivent être soumises par des personnes qui n'appartiennent pas à la même famille que la candidate ou le candidat et qui ne sont pas la personne désignée comme responsable de la mise en candidature.

Le dossier de présentation complet, y compris les documents joints, doit nous être expédié au plus tard le 21 janvier 2008* **à l'adresse suivante :**

Prix Hommage bénévolat-Québec – 11e édition
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
1122, Grande Allée Ouest, bureau 100
Québec (Québec) G1S 1E5

*Le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi.

Note – La candidature d'une personne peut être présentée par une personne ou par un organisme. Les membres du comité de sélection ne peuvent présenter de candidatures. Les personnes qui travaillent bénévolement dans des organisations politiques ou syndicales sont exclues. Une personne ou un organisme qui présente plus d'une candidature doit soumettre des documents dont le contenu a un caractère spécifique et exclusif pour chacune des candidatures. Les personnes qui ont déjà été lauréates sont de nouveau admissibles à compter de la sixième année suivant leur nomination.

Fiche de présentation

Renseignements sur la personne candidate *(Écrire en caractères d'imprimerie.)*

Région administrative

☐ Mme ☐ M.

Nom | Prénom

Âge au 1er mai 2007 | Date de naissance

Adresse (numéro, rue, appartement)

Municipalité | Code postal

Téléphone | Télécopieur

Courriel

☐ Il est important de cocher cette case si la candidature est présentée dans le cadre du prix spécifique décerné pour la réalisation d'activités bénévoles dans le domaine des communications.

Renseignements sur la personne ou sur l'organisme responsable du dépôt de la candidature *(Écrire en caractères d'imprimerie.)*

Nom | Prénom

Fonction

Adresse (numéro, rue, appartement ou bureau)

Municipalité | Code postal

Téléphone | Télécopieur

Courriel

Autre personne-ressource

Déclaration de la personne responsable du dépôt de la candidature

Je certifie que la personne présentée a été informée du dépôt de sa candidature et que les renseignements fournis sont exacts, notamment ceux qui concernent les activités bénévoles réalisées (sans rémunération).

Nom | Signature | Date

Résumé des œuvres bénévoles *(Écrire en caractères d'imprimerie, facilement lisibles, pour en faciliter l'analyse.)*

Afin de permettre une analyse équitable des candidatures, le dossier de la personne bénévole sera examiné au regard des renseignements fournis dans le présent formulaire et au regard de chacun des critères énumérés ci-dessous. Par conséquent, il est important de formuler un commentaire sous chacun des critères et de respecter le nombre maximal de mots.

1. *La candidate ou le candidat a eu un **rayonnement** et un impact positifs sur son milieu ou sur la communauté en : (maximum 300 mots)*

2. *La candidate ou le candidat a fait preuve de **détermination** dans son engagement lors de situations difficiles en : (maximum 300 mots)*

3. *Dans la réalisation de ses œuvres bénévoles, la candidate ou le candidat a assuré la* ***mobilisation*** *des ressources humaines, financières et matérielles suivantes : (maximum 300 mots)*

4. *L'**engagement personnel** et **social** de la candidate ou du candidat se mesure, au point de vue de la continuité et de l'assiduité, de la manière suivante : (maximum 300 mots)*

Évaluation approximative du temps consacré aux activités bénévoles :

Nombre d'heures par semaine

Nombre d'heures par année

5. *La candidate ou le candidat a fait preuve d'**innovation** dans son approche ou dans la réalisation d'œuvres bénévoles en : (maximum 300 mots)*

Catégorie

Bénévole en action

La catégorie « Bénévole en action » souligne l'engagement bénévole de personnes de 31 ans et plus qui ont particulièrement contribué, par leur implication sociale dans leur milieu, à l'amélioration de la qualité de vie de leurs concitoyennes et de leurs concitoyens.

La reconnaissance

Le comité de sélection choisira 17 bénévoles, soit une ou un bénévole dans chacune des 17 régions administratives du Québec.

Les conditions d'admissibilité

1. La personne doit résider au Québec et être âgée de 31 ans et plus le 1er mai 2007.
2. La candidature doit porter sur l'action bénévole d'une seule personne.
3. La personne doit avoir consacré temps et énergie à l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyennes et concitoyens.
4. La personne doit avoir accompli bénévolement des activités. Une distinction doit être faite entre le travail pour lequel la candidate ou le candidat a été rémunéré et celui qu'elle ou qu'il a accompli bénévolement. De même, une distinction doit être faite entre le travail bénévole obligatoire accompli dans le cadre d'un programme scolaire ou dans le cadre d'un programme de réinsertion sociale, et les autres activités bénévoles.

Les critères d'évaluation

Le rayonnement – L'effet sur le milieu ou sur la communauté locale, régionale ou nationale, le type ou l'utilité du service rendu.

La détermination – Le bénévolat a été maintenu malgré les contraintes et les obstacles rencontrés.

La capacité de mobilisation – La personne bénévole agit activement pour mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières afin de réaliser un projet ou de remplir la mission d'un organisme.

L'engagement personnel et social – Cet élément correspond au nombre d'années de service de la personne bénévole et au nombre d'heures qu'elle consacre au bénévolat chaque semaine.

L'innovation communautaire – La personne bénévole a innové dans son geste bénévole ou a contribué de façon originale au maintien d'activités déjà en cours ou à la mise sur pied d'un projet ou à la création d'un service nouveau ou différent de ceux qui existaient déjà.

La procédure

Seuls les dossiers complets seront considérés.

Vous pouvez utiliser la fiche de présentation contenue dans ce cahier ou sa version dynamique, que vous trouverez dans le site Internet du Secrétariat, à l'adresse suivante : www.benevolat.gouv.qc.ca

Avant de transmettre une candidature, vérifiez si l'envoi contient bien :

- la fiche de présentation dûment remplie, en prenant soin de désigner une personne responsable du dépôt de la candidature;
- les réponses au questionnaire;
- deux lettres d'appui mentionnant les réalisations bénévoles de la candidate ou du candidat. Les lettres doivent être soumises par des personnes qui n'appartiennent pas à la même famille que la candidate ou le candidat et qui ne sont pas la personne désignée comme responsable de la mise en candidature.

Le dossier de présentation complet, y compris les documents joints, doit nous être expédié au plus tard le 21 janvier 2008* **à l'adresse suivante :**

Prix Hommage bénévolat-Québec – 11e édition
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
1122, Grande Allée Ouest, bureau 100
Québec (Québec) G1S 1E5

*Le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi.

Note – La candidature d'une personne peut être présentée par une personne ou par un organisme. Les membres du comité de sélection ne peuvent présenter de candidatures. Les personnes qui travaillent bénévolement dans des organisations politiques ou syndicales sont exclues. Une personne ou un organisme qui présente plus d'une candidature doit soumettre des documents dont le contenu a un caractère spécifique et exclusif pour chacune des candidatures. Les personnes qui ont déjà été lauréates sont de nouveau admissibles à compter de la sixième année suivant leur nomination.

Fiche de présentation

Renseignements sur la personne candidate *(Écrire en caractères d'imprimerie.)*

Région administrative

☐ Mme ☐ M.

Nom Prénom

Âge au 1er mai 2007 Date de naissance

Adresse (numéro, rue, appartement)

Municipalité Code postal

Téléphone Télécopieur

Courriel

Renseignements sur la personne ou sur l'organisme responsable du dépôt de la candidature *(Écrire en caractères d'imprimerie.)*

Nom Prénom

Fonction

Adresse (numéro, rue, appartement ou bureau)

Municipalité Code postal

Téléphone Télécopieur

Courriel

Autre personne-ressource

Déclaration de la personne responsable du dépôt de la candidature

Je certifie que la personne présentée a été informée du dépôt de sa candidature et que les renseignements fournis sont exacts, notamment ceux qui concernent les activités bénévoles réalisées (sans rémunération).

Nom Signature Date

Résumé des œuvres bénévoles *(Écrire en caractères d'imprimerie, facilement lisibles, pour en faciliter l'analyse.)*

Afin de permettre une analyse équitable des candidatures, le dossier de la personne bénévole sera examiné au regard des renseignements fournis dans le présent formulaire et au regard de chacun des critères énumérés ci-dessous. Par conséquent, il est important de formuler un commentaire sous chacun des critères et de respecter le nombre maximal de mots.

1. *La candidate ou le candidat a eu un **rayonnement** et un effet positifs sur son milieu ou sur la communauté en : (maximum 300 mots)*

2. *La candidate ou le candidat a fait preuve de **détermination** dans son engagement lors de situations difficiles en : (maximum 300 mots)*

3. *Dans la réalisation de ses œuvres bénévoles, la candidate ou le candidat a assuré la* ***mobilisation*** *des ressources humaines, financières et matérielles suivantes : (maximum 300 mots)*

4. *L'**engagement personnel** et **social** de la candidate ou du candidat se mesure, au point de vue de la continuité et de l'assiduité (depuis combien de temps?), de la manière suivante : (maximum 300 mots)*

Évaluation approximative du temps consacré aux activités bénévoles :

Nombre d'heures par semaine

Nombre d'heures par année

5. *La candidate ou le candidat a fait preuve d'**innovation** dans son approche ou dans la réalisation d'œuvres bénévoles en : (maximum 300 mots)*

Catégorie

Organisme en action

La catégorie « Organisme en action » reconnaît les organismes sans but lucratif dont les activités ont contribué de façon exceptionnelle au développement et au soutien de l'action bénévole.

La reconnaissance

Le comité de sélection choisira 5 organismes sans but lucratif à la grandeur du Québec.

Les conditions d'admissibilité

1. L'organisme candidat doit être un organisme sans but lucratif légalement constitué ou reconnu en vertu d'une loi du Québec ou du Canada ou, à défaut, être appuyé par un organisme légalement constitué en vertu de ces lois.
2. L'organisme doit avoir une adresse au Québec.
3. L'organisme doit être issu de la communauté et soutenu par cette dernière.
4. L'organisme doit avoir accompli des activités favorisant l'engagement et la persévérance de ses bénévoles et être reconnu pour l'action de ses bénévoles dans la communauté.
5. L'organisme doit contribuer au développement de l'action bénévole dans sa communauté.
6. Un organisme peut présenter sa propre candidature.

Les critères d'évaluation

Le rayonnement et l'effet sur l'action bénévole – L'organisme favorise le développement de l'action bénévole.

Le recrutement et l'encadrement – L'organisme exerce des activités favorisant le recrutement et la rétention des bénévoles par des infrastructures de soutien, de formation, d'accueil et de filtrage.

La mobilisation des bénévoles – L'organisme a démontré qu'il agit activement pour mobiliser les bénévoles et susciter leur participation au sein de l'organisme ou autrement (importance de la participation aux activités de l'organisme, au conseil d'administration, à la planification, etc.).

L'innovation dans les pratiques de gestion des bénévoles – L'organisme fait preuve de créativité afin de maintenir l'engagement des bénévoles (reconnaissance, hommage, etc.).

La procédure

Seuls les dossiers complets seront considérés.

Vous pouvez utiliser la fiche de présentation contenue dans ce cahier ou sa version dynamique, que vous trouverez dans le site Internet du Secrétariat, à l'adresse suivante : www.benevolat.gouv.qc.ca

Avant de transmettre une candidature, vérifiez si l'envoi contient bien :

- la fiche de présentation dûment remplie, en prenant soin de désigner une personne responsable du dépôt de la candidature;
- les réponses au questionnaire;
- deux lettres d'appui mentionnant les réalisations de l'organisme, dont l'une doit venir d'un bénévole qui travaille au sein de l'organisme mis en candidature. La personne responsable du dépôt de la mise en candidature ne peut être signataire d'une lettre d'appui;
- une lettre d'appui d'un organisme légalement constitué si l'organisme qui est l'objet de la mise en candidature n'est pas lui-même légalement constitué.

Le dossier de présentation complet, y compris les documents joints, doit nous être expédié au plus tard le 21 janvier 2008* **à l'adresse suivante :**

Prix Hommage bénévolat-Québec – 11e édition
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
1122, Grande Allée Ouest, bureau 100
Québec (Québec) G1S 1E5

*Le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi.

Note – La candidature de l'organisme peut être présentée par une personne ou par un organisme. De plus, les organismes sans but lucratif de toutes les régions du Québec sont invités à présenter leur propre candidature et à faire valoir leur savoir-faire en soutien à l'action bénévole. Les membres du comité de sélection ne peuvent présenter de candidatures et leur organisme ne peut être mis en candidature. Les organismes ou les regroupements de personnes dont la mission est de nature politique, syndicale ou religieuse sont exclus. Les organismes qui ont déjà été lauréats sont de nouveau admissibles à compter de la sixième année suivant leur nomination.

Fiche de présentation

Renseignements sur l'organisme candidat *(Écrire en caractères d'imprimerie.)*

Région administrative

Nom

Adresse (numéro, rue, bureau)

Municipalité

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Nom et fonction du responsable de l'organisme

Autres renseignements

Quelle est la date d'incorporation de l'organisme mis en candidature s'il est légalement constitué?

Quelle est la date de fondation si l'organisme mis en candidature n'est pas légalement constitué?

Mission de l'organisme *(maximum 50 mots)*

Nombre d'employées et d'employés à temps complet :

Nombre d'employées et d'employés à temps partiel :

Nombre de bénévoles :

Nombre d'heures de bénévolat par semaine :

Nombre de personnes touchées par les services :

Combien de membres officiels cet organisme compte-t-il?

Nombre de membres individuels :

Nombre de membres collectifs :

(Le membre est une personne qui s'engage à apporter son temps, sa motivation et ses compétences, de son plein gré, au sein de l'organisme. Son engagement est désintéressé, c'est-à-dire qu'il ne vise pas à obtenir directement ou indirectement une rétribution.)

Qui peut être membre de cet organisme?

Quelles sont les conditions pour devenir membre de l'organisme?

Qui peut participer aux activités et comment peut-on le faire?

Quel territoire l'organisme couvre-t-il? *(Cochez)* ☐ Local ☐ Régional ☐ National

Renseignements sur la personne ou sur l'organisme responsable du dépôt de la candidature

(Écrire en caractères d'imprimerie.)

Nom Prénom

Fonction

Adresse (numéro, rue, appartement ou bureau)

Municipalité Code postal

Téléphone Télécopieur

Courriel

Autre personne-ressource

Déclaration de la personne responsable du dépôt de la candidature

Je certifie que l'organisme présenté a été informé du dépôt de sa candidature et que les renseignements fournis sont exacts, notamment ceux qui concernent le statut, le mode de constitution et l'adresse de l'organisme au Québec.

Nom Signature Date

Résumé des réalisations propres à l'action bénévole de l'organisme

(Écrire en caractères d'imprimerie facilement lisibles, pour en faciliter l'analyse.)

Afin de permettre une analyse équitable des candidatures, le dossier de l'organisme sera examiné au regard des renseignements fournis dans ce formulaire et au regard de chacun des critères énumérés ci-dessous. Par conséquent, il est important de formuler un commentaire sous chacun des critères et de respecter le nombre maximal de mots.

1. *L'organisme a à cœur le **rayonnement** et l'**effet** de l'action bénévole et le démontre concrètement par : (maximum 300 mots)*

2. *L'organisme a élaboré des formes novatrices d'intervention pour **recruter** et **encadrer** les bénévoles en : (maximum 300 mots)*

3. *Dans la réalisation de ses actions, l'organisme a assuré la **mobilisation** et suscité la participation des bénévoles en : (maximum 300 mots)*

4. *L'organisme a fait preuve d'**innovation dans ses pratiques de gestion des bénévoles** en :*
   (maximum 300 mots)

100%

Pages intérieures imprimées sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Le 9 décembre 2004, le gouvernement du Québec dévoilait le logo de l'action bénévole, outil de promotion et de reconnaissance de l'action bénévole au Québec. Son concepteur, M. Guillaume Morin, explique :

« Ce logo symbolise une personne qui en aide une autre à se relever, toutes deux sont heureuses. Il représente aussi la relation entre les bénévoles et les gens par le lien des mains et des pieds. On peut aussi voir la fleur de lys ».

Les organismes qui désirent utiliser le logo dans le cadre de leurs activités doivent en faire la demande au Réseau de l'action bénévole du Québec.

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ou tout renseignement :

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
1122, Grande Allée Ouest, bureau 100
Québec (Québec) G1S 1E5

Si vous habitez la région de Québec : 418 646-9270
Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 577-2844
Télécopieur : 418 644-5795
saca@mess.gouv.qc.ca

www.benevolat.gouv.qc.ca

Avec la collaboration de :

Emploi et Solidarité sociale
Québec

FCABQ Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Réseau de l'action bénévole du Québec